

au DRFiP de la Haute-Garonne
au directeur du pôle réseau
au directeur du pôle ressources et Support
au bureau.rh-dialogue-social direction générale

Objet : Préavis de grève 10 mai 2024

Toulouse, le 19 octobre 2023

Monsieur le Directeur,

En tant qu'organisation syndicale représentative à la DRFiP 31, la CGT Finances publiques Haute-Garonne en application des articles L114-1 à L114-10 du code général de la Fonction publique porte à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024.

Les personnels de la DRFiP 31 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Tous et toutes nous sommes soucieuses et soucieux, malgré des conditions de plus en plus difficiles, de remplir pleinement nos missions de service public et ce, tout particulièrement, pendant la campagne d'impôt sur le revenu qui se tient habituellement entre avril et juin. L'organisation d'une telle campagne ne dépend pas des agents mais ils sont les garants de sa réussite et de la qualité du service rendu et donc de la qualité des déclarations déposées.

Votre refus affirmé de banaliser la journée du vendredi 10 mai 2024 est inacceptable. La CGT revendique l'octroi, à l'ensemble des agents du département, d'une autorisation d'absence exceptionnelle le lendemain du jour férié de l'Ascension. Pour mémoire, l'Éducation nationale a, quant à elle, décidé de fermer les écoles, collèges et lycées. Ce sera donc un véritable casse-tête pour les parents, pour les agents et pour les chefs de service responsables de l'organisation des congés et de l'accueil du public.

C'est pourquoi la CGT Finances publiques 31 décide, dès aujourd'hui, de déposer un préavis de grève.

Dans ce cadre, des agentes et des agents pourront choisir de cesser le travail et de satisfaire à leurs besoins légitimes de repos et de conciliation entre vie professionnelle et vie privée. Le présent courrier vaut donc pour le 10 mai 2024 préavis de grève pour tous les personnels de la direction régionale des Finances publiques de Haute-Garonne.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de notre considération distinguée.

Les représentantes et représentants CGT Finances publiques Haute-Garonne